



The Stock Exchange of Mauritius Ltd (SEM)
(Member of the World Federation of Exchanges)

Introduction aux Contrats à Terme SEM-7



Central Depository & Settlement Co. Ltd (CDS)

Sommaire

1. INTRODUCTION AUX CONTRATS A TERME SEM-7.....	3
1.1. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT A TERME?.....	3
1.2. QU'EST-CE LE SEM-7 INDEX?	3
1.3. AVANTAGES DE NEGOCIER SUR DES CONTRATS A TERME:	3
2. FIXATION DES PRIX DES CONTRATS A TERME.....	5
3. LE LANCEMENT DES CONTRATS A TERME SEM-7 ET LES SPECIFICITES DU CONTRAT	6
3.1. LE LANCEMENT DES CONTRATS A TERME SEM-7.....	6
3.2. SPECIFICITES DU CONTRAT: CONTRATS A TERME SUR L'INDICE SEM-7.....	6
4. COMMENT SE FAIT LE TRADING DES CONTRATS A TERME?	7
4.1. LES ACOMPTES ET LES MARGES.....	7
4.2. SOLDER VOTRE POSITION	7
4.3. LES OPERATIONS SUR TITRE	7
5. LE DIRECTIONAL TRADING EN UTILISANT LES CONTATS A TERME SEM-7.....	9
5.1. TENDANCE A LA HAUSSE	9
5.1.1. COMMENT PROFITER D'UN MARCHÉ CROISSANT EN UTILISANT LES CONTRATS A TERME ?.....	9
5.2. TENDANCE A LA BAISSÉ.....	9
5.2.1. COMMENT PROFITER D'UN MARCHÉ DECROISSANT?	9
6. UTILISATIONS DES CONTRATS A TERME POUR PROTEGER LA VALEUR DE VOTRE PORTEFEUILLE (HEDGING).....	10
6.1. POURQUOI AVOIR RECOURS AU HEDGING?	10
6.2. COMMENT PROTEGER VOTRE PORTEFEUILLE?	10
7. LES RISQUES ENCOURUS DANS LE TRADING DE CONTRATS A TERME	12
7.1. PERTES A EFFET DE LEVIER.....	12
7.2. FAILLES DANS LE HEDGING.....	12
8. LE COUT DU TRADING DES CONTRATS A TERME.....	13
9. GLOSSAIRE	14
<i>Déclinaison de toute Responsabilité</i>	<i>16</i>

1. Introduction aux Contrats à Terme SEM-7

1.1. Qu'est-ce qu'un contrat à terme?

Les contrats à terme sont un engagement pour acheter ou vendre un actif particulier (ou encaisser l'équivalent) à une date future connue. A travers le monde, on négocie des contrats à terme sur des matières premières comme l'or, la laine et des graines de soja et sur des instruments financiers telles des obligations d'Etat, des devises et des actions.

À la Bourse de Maurice (SEM), on négociera des contrats à terme sur le SEM-7, sur un mois, 2 mois et 3 mois. Quand vous achetez un contrat à terme sur indice (go long), vous consentez à acheter l'indice sous-jacent à une date future donnée. Votre bénéfice (ou perte) dépend du prix du contrat à terme à la date d'échéance du contrat ou à l'instant où vous fermez votre position (c'est-à-dire le rachetez).

Quand vous vendez un contrat à terme sur indice pour ouvrir une position (allez court), vous consentez à vendre l'indice à une date future donnée. Votre bénéfice (ou perte) dépend du niveau du prix du contrat à terme à la date d'échéance du contrat ou au niveau auquel vous liquidez le contrat et le prix auquel vous avez acheté le contrat.

Les contrats à terme sont donc valables que pour une durée limitée. L'échéance est une caractéristique commune des contrats à terme. On négocie des transactions des contrats à terme au prix du marché pour le mois d'échéance choisi. Les contrats à terme représentent un engagement soit d'acheter ou de vendre le sous-jacent. Les contrats à terme exigent une marge initiale tant pour des acheteurs que pour les vendeurs qui est connue quotidiennement sur le marché.

1.2. Qu'est-ce le SEM-7 Index?

Le SEM-7 comprend les sept plus grandes actions éligibles du Marché Officiel, mesurées en termes de capitalisation du marché, de liquidité et de critères d'investissement. La maintenance de l'indice est assuré par un Comité de Gestion d'Indice indépendant.

1.3. Avantages de négocier sur des contrats à terme:

Effet de levier : la capacité d'entreprendre une relativement grande position pour des très petites dépenses initiales. Ce concept se retrouve lorsque vous achetez une maison. Imaginez que vous faites un dépôt de 10 % sur une moto qui vaut Rs100,000 et que vous empruntez le reste d'une banque. Si la moto augmente en valeur de 5 % en un an, le retour sur votre investissement initial de Rs10,000 est de 50 % ($100,000 \times 0.05 = \text{Rs } 5000$).

Similairement, les contrats à terme SEM-7 fournissent une forme semblable 'd'effet de levier'. Si par la suite, l'évolution du marché suit la perspective de l'investisseur, son retour sur l'investissement sera comparativement haut en raison des avantages de l'effet de levier.

Coût de financement réduit: les contrats à terme SEM-7 permettent à un investisseur privé d'avoir accès aux actions SEM-7 à la Bourse de Maurice à une fraction du coût d'investissements traditionnels. Cela aboutit à un coût réduit de financement pour ceux empruntant l'argent pour investir

Les contrats à terme SEM-7 permettront à un investisseur d'avoir accès aux sept actions les plus grandes et le plus liquides sur le SEM à une fraction de la valeur actuelle des actions constituant l'indice sous-jacent.

Se faire de l'argent sur un marché croissant et décroissant : à la différence des produits d'investissement traditionnels qui rapportent généralement des retours positifs seulement quand le marché croît, les investisseurs qui négocient des contrats à terme peuvent avoir des retours positifs même dans un marché en

baisse. Un investisseur qui a vendu des Contrats à terme SEM-7 peut profiter de n'importe quelle baisse de l'indice SEM-7 après la vente.

Développer des stratégies de trading : les contrats à terme SEM-7 fournissent aux traders la flexibilité et l'opportunité d'exploiter les tendances et les variations dans le marché, ce qui n'est pas possible avec des produits traditionnels. Le trading des contrats à terme SEM-7 permet aux traders de créer une grande variété de scénarios potentiellement rentables, indépendamment de l'évolution du marché. Certains d'entre eux sont cités plus tard dans ce document.

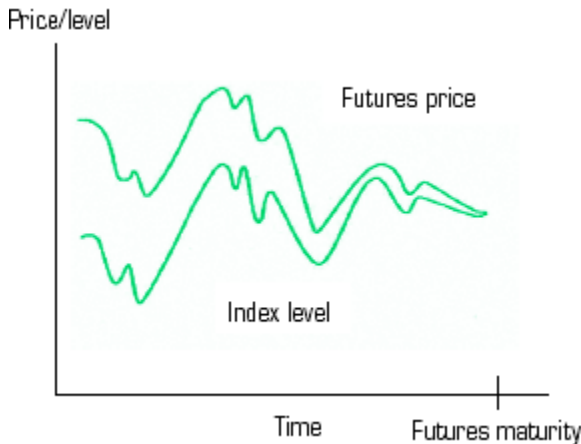
Toutefois, ce potentiel accru pour le profit peut aussi entraîner une grande perte lors du trading des contrats à terme SEM-7. Pour cette raison ce document est destiné à une simple introduction au monde du trading des contrats à terme. Nous avisons tous les investisseurs de prendre conseil de leurs courtiers ou gestionnaires de fonds avant de participer aux contrats à terme SEM-7.

2. Fixation des prix des contrats à terme

Les contrats à terme sont généralement négociés à une prime à l'indice SEM-7 avant la maturité (cependant il est possible que les contrats à terme soient négociés à une remise sous certaines conditions du marché. Cette prime est ' le coût de portage '. Le coût de portage inclut le prix de tenir les actions durant la vie du contrat moins des dividendes reçus durant la vie du contrat. A l'approche de l'expiration, le prix des contrats à terme a tendance à converger vers le prix de l'indice. À l'échéance, le prix des contrats à terme SEM-7 et le prix de l'indice sont égaux.

Ceci est illustré ci-dessous.

L'évolution relative du prix des contrats à terme et de l'indice durant la vie du contrat



Quand une transaction est faite sur un contrat à terme, le client accepte d'acheter ou de vendre l'actif étant à la base du contrat à terme à une date future connue. Le prix auquel on négocie le contrat n'est pas défini d'avance, mais est décidé par des forces du marché. Le Prix théorique d'un Contrat à terme à une date donnée signifie le cours d'un Contrat à terme qui est calculé comme suit: $F = S \times e^{rt}$

où:

F= Prix théorique d'un contrat à terme

S= Prix/Valeur de clôture d'un Underlying en ce jour

r = Repo rate de la Banque de Maurice

t = nombre de jours jusqu'à échéance/365

Par exemple, supposons que l'Indice SEM-7 négocie à 185 points. Il reste 120 jours jusqu'à maturité des contrats à terme de décembre. Les taux d'intérêt sont à 5.5% par an. Le prix théorique des contrats à terme de décembre est calculé ainsi:

$$\begin{aligned} \text{Le Prix Théorique} &= 185 * e^{(5.5\% * 120/365)} \\ &= 185 * 2.71828^{(5.5\% * 120/365)} \\ &= 185 * 1.018427 = 188.38 \end{aligned}$$

3. Le lancement des contrats à terme SEM-7 et les spécificités du contrat

3.1. Le lancement des contrats à terme SEM-7

Les contrats à terme SEM-7 permettront aux investisseurs d'avoir accès aux constituants SEM-7 sous-jacents d'une façon flexible et rentable. La taille du contrat sera de 100 unités, ce qui veut dire qu'un investisseur peut acquérir ou vendre un minimum de 100 contrats à terme SEM-7. Les contrats seront cités en points d'indice, avec un point d'indice valant une Roupie mauricienne.

Par exemple, si vous achetez un contrat au prix de 240 points, votre valeur (exposition) du contrat acheté sera de Rs 24,000 (Rs 240 x 100). Les mois de livraison pour les contrats se feront trimestriellement de janvier à décembre.

3.2. Spécificités du Contrat: Contrats à terme sur l'Indice SEM-7

Les détails de toutes les caractéristiques du contrat sont illustrés ci-dessous.

Nom abrégé du contrat	FSEM7-MONYY où : F - type d'instrument SEM-7 – nom abrégé de l'instrument sous-jacent MON – le code du mois de livraison (fixé par la Bourse) YY – les 2 derniers chiffres de l'année de livraison
Instrument Sous-jacent	SEM-7 Index
Base de Cotation	Poins d'Indice: 1 point d'Indice= 1 MRU
Taille de l'Action	1 MRU
Taille du Contrat	1 Contrat = 100 SEM-7 Futures
Mois de livraison	Trimestriellement de janvier à décembre
Dernier jour de Trading	Le dernier vendredi du mois de livraison. Si ce n'est pas un jour de Trading, ce sera le dernier jour de Trading avant le dernier vendredi du mois de livraison. Dans certains cas exceptionnels, La Bourse peut fixer le dernier jour de Trading différemment, mais toute information concernant ceci doit être transmis au public au moins 4 semaines en avance.
Date d'échéance	La date à laquelle le prix final est fixé. Correspond à la date du dernier jour de Trading.
Premier jour de Trading d'une nouvelle série	Le premier jour de trading suivant l'échéance du précédent contrat. Fixé par la Bourse pour la première série dans une catégorie.
Cours de compensation quotidien	Déterminé après chaque session débutant par la date à laquelle la première transaction d'une série de contrat a été faite, sans compter la date d'échéance. Devrait donc être le Prix de Clôture d'une série de contrats donnée. Si un jour il n'y a pas de transactions dans un contrat à terme, le prix sera donc le Prix Théorique du contrat à terme en ce jour.
Cours de compensation final	Est déterminé à la date d'échéance comme la valeur de clôture de l'indice SEM-7 déterminé ainsi: calcul de l'indice SEM-7 à la clôture du marché basé sur Volume Weighted Average Price de tous les indices constitutifs pendant la session de trading de la Date d'échéance. S'il n'y a aucune transaction dans les indices constitutifs à la date d'échéance, le Volume Weighted Average Price le dernier jour auquel cet indice constitutif spécifique a été négocié, sera utilisé.
Publication du cours quotidien et final	Suivant immédiatement la clôture du trading.
Mode de règlement	Mark to market quotidien et règlement en espèces.

4. Comment se fait le trading des contrats à terme?

Pour ouvrir une position de contrat à terme, vous devez placer une commande avec votre courtier soit pour acheter ou pour vendre un ou plusieurs contrats à terme. Quand un autre participant dans le marché fait du trading avec vous, on dit que vous avez ouvert une position contrats à terme.

4.1. Les acomptes et les marges

En ouvrant un compte pour le trading des contrats à terme, votre courtier vous demandera un acompte initial pour activer le compte. Cet acompte variera dépendant du courtier et du client et est recouvrable quand les contrats sont liquidés s'ils ne sont pas érodés par la perte. En plus de cet acompte, ils demanderont assez d'argent pour couvrir la marge initiale pour chaque contrat à terme que vous souhaitez acheter ou vendre.

À la fin du jour, votre courtier 'marks-to-market' la position de vos contrats à terme ouvertes. C'est le processus par lequel votre courtier ajoutera et déduira vos acquisitions et pertes du solde de votre compte. Lors d'un trading volatil, votre courtier pourra mark-to-market votre position plus d'une fois par jour. Si votre dépôt de garantie est au-dessous d'un certain seuil (fixé par votre société de courtage) votre courtier vous demandera de déposer une somme supplémentaire sur votre compte pour que votre dépôt de garantie soit au minimum exigé. C'est appelé une marge de fluctuation. Au cas où vous avez fait un bénéfice sur vos contrats à terme, votre compte sera crédité en conséquence.

4.2. Soldier votre position

Une fois que vous avez une position ouverte, deux choix s'offrent à vous :

- Soldier votre position
- Maintenir votre position jusqu'à maturité

Si vous avez acheté des contrats à terme, vous soldez votre position en vendant des contrats à terme avec la même date de maturité. Si vous avez vendu des contrats à terme, vous soldez votre position en achetant des contrats à terme avec la même date de maturité. Le fait de solder annule efficacement votre position ouverte.

Dans la plupart des cas, les traders ne maintiennent pas leur position ouverte de contrats à terme jusqu'à échéance. Au lieu de cela, les traders soldent leurs positions de contrats à terme en les contrebalançant avec un autre trade. Pour compenser une position le détenteur d'un contrat à terme acheté vend des contrats à terme et le détenteur d'une position vendue achète des contrats à terme. En contrebalançant un contrat à terme, le trader annule toute obligation qu'il a en étant entré dans le contrat à terme initial. La différence entre le cours des contrats à terme quand le trade a été initié et le cours quand il a été compensé est le gain net ou la perte nette sur le trade.

Si vous maintenez votre position jusqu'à maturité, le contrat doit être réglé. Les contrats à terme sur indice Sem-7 seront réglés en espèces. Votre bénéfice ou votre perte dépendra de la différence entre le couts du contrat à terme à maturité et le prix auquel vous avez à l'origine négocié le contrat.

4.3. Les Opérations sur Titre

Aucun ajustement n'est nécessaire pour un contrat à terme sur indice quand il s'agit d'une opération sur un titre de base qui fait la partie de l'indice. C'est parce que les ajustements sont faits à la base et à la capitalisation boursière tel que l'indice reste inchangé après l'opération sur titre.

Cependant dans le cas des contrats à terme sur un titre simple, quand il y a une opération sur un titre de base, les ajustements sont exigés quant à la taille du contrat, le prix de référence des contrats à terme et les positions ouvertes, ou une combinaison des susdits, selon le type d'intervention d'entreprise. Ces ajustements sont nécessaires pour conserver une valeur nominale constante pour des positions ouvertes

avant et après le corporate action. Les ajustements sont effectués dans des contrats dérivés en même temps que le titre sous-jacent connaît un changement de prix ou le nombre d'actions émises. Les ajustements ont donc lieu le jour où la bourse commence le trading sauf l'entitlement.

Les principaux types d'opérations sur titre qui causent des ajustements aux contrats dérivés respectifs sont les suivants :

- Emission d'actions gratuites
- Emission de droits
- Subdivision / Consolidation
- Conversion

Le paiement de dividende n'exigent pas d'ajustements aux contrats à terme de single stock. Quand il y a une opération sur titre sur une valeur sous-jacente d'un contrat à terme, si nécessaire, les ajustements seront faits à la taille du contrat, au prix de référence du contrat à terme et aux positions ouvertes, ou à une combinaison de ces caractéristiques.

5. Le Directional Trading en utilisant les contrats à terme SEM-7

5.1. Tendance à la Hausse

5.1.1. Comment profiter d'un marché croissant en utilisant les contrats à terme ?

Si vous pensez, basé sur votre propre évaluation des tendances du marché, que le marché tend vers une hausse, vous pouvez acheter des contrats à terme SEM-7 et faire un bénéfice si le marché monte en effet, empochant ainsi les bénéfices sans devoir en réalité acheter et posséder les actions constitutives, même sur une base provisoire. Si après une période d'évolution croissante des prix, vous croyez que les prix vont chuter, vous pouvez fermer votre 'long position' en vendant les contrats avant la date d'échéance.

Exemple

Vous achetez des Contrats à terme SEM-7 et ensuite vous vendez le contrat quand le prix est à la hausse.

Supposons que SEM-7 = 310 points en juin. Vous avez une marge initiale de Rs 50,000. Supposez que vous achetez contrat SEM-7 de septembre à 350 points pour un total de 1000 contrats soit Rs 350,000.

En achetant en juin, vous êtes en train de 'go long', avec l'espoir que le SEM-7 sera en hausse au moment où le contrat vient à échéance en septembre. Avant août, le SEM-7 augmente de 60 points à Rs 370 par contrat et vous décidez de vendre le contrat pour faire un bénéfice.

Les 1000 contrats vaudraient maintenant Rs 370,000 et le bénéfice serait de Rs 20,000.

5.2. Tendance à la Baisse

5.2.1. Comment profiter d'un marché décroissant?

Si vous pensez que le marché tend vers une baisse, vous pouvez vendre les contrats à terme SEM-7. Vous pouvez donc faire un bénéfice si le marché a en effet chuté, récoltant ainsi les allocations du directional trading à un prix plus avantageux. Si après une période de baisse de prix, vous croyez que les prix vont commencer à monter, vous pouvez fermer votre position courte en achetant les contrats avant la date d'échéance

Exemple

Vous vendez un Contrat à terme SEM-7 et ensuite vous achetez le contrat quand le prix a baissé.

Disons vous prévoyez que le SEM-7 baissera pendant les six mois suivants. Supposons qu'avec un dépôt de garantie de Rs 30,000, vous avez vendu 1000 contrats SEM-7 de mai à Rs 250 par contrat, pour une valeur totale de Rs 250,000.

Jusqu'à mars, le SEM-7 a atteint 200 points-Rs 200 et vous avez estimé qu'il était le temps d'empocher vos profits. De ce fait, vous avez racheté le contrat estimé à Rs 200,000. En 'going short', vous avez fait un bénéfice de Rs 50,000.

6. Utilisations des contrats à terme pour protéger la valeur de votre portefeuille (hedging)

Si vous possédez un portefeuille de 'stock' et que vous suivez attentivement l'indice et que vous pensez que le marché va chuter mais vous ne pas voulez pas vendre (pour des raisons financières ou fiscales), vous pouvez sauvegarder la valeur de votre portefeuille en vendant des contrats à terme SEM-7. Cet acte de protéger votre portefeuille est plus connu comme le 'hedging'.

Quand vous mettez en oeuvre une stratégie de hedging en utilisant des contrats à terme, une quelconque baisse (ou hausse) dans la valeur de votre portefeuille sera compensée par une hausse (ou baisse) dans la valeur du contrat à terme.

6.1. Pourquoi avoir recours au hedging?

Vous pourrez vouloir hedge:

- Pour réduire votre exposition au marché sans encourir les coûts de transaction lors de la vente de votre portefeuille de stock.
- Pour verrouiller un prix d'achat et un prix de vente pour votre portefeuille de marché boursier.
- Pour verrouiller un retour particulier pour un portefeuille de capitaux propres (par exemple vous avez atteint le retour ciblé pour une période donnée et vous voulez le verrouiller. Grâce au trading des contrats à terme, vous n'aurez pas à vendre vos actions.)

6.2. Comment protéger votre portefeuille?

Si vous possédez un portefeuille et que vous suivez attentivement l'évolution du SEM-7 et que vous pensez par exemple, que le marché sera probablement en baisse, vous pourrez protéger votre portefeuille en vendant des contrats à terme SEM-7. Vous pouvez également calculer le nombre exact de contrats que vous devez vendre pour réaliser une protection quasi-parfaite contre les baisses du marché.

Quand vous mettez en oeuvre une stratégie de hedging en utilisant des contrats à terme SEM-7, une quelconque baisse (hausse) de la valeur de votre portefeuille sous-jacent sera compensée par une hausse (hausse) dans la valeur du contrat à terme SEM-7.

Example

Considérez un portefeuille d'action qui fait du trading presque conformément à l'Indice SEM-7. Le 1 juillet le portefeuille vaut Rs 1200. Supposez aussi que pendant les deux à trois mois suivants le marché de d'action baissera et vous décidez de verrouiller la valeur du portefeuille. L'Indice SEM-7 s'élève à 185 points et des des contrats à terme SEM-7 se négocient à Rs 215.

Vendez 4 contrats à terme SEM-7 à Rs 215. Au début de septembre, l'Indice SEM-7 a chuté à 170 points et le portefeuille d'action vaut maintenant Rs 1125. Des contrats à terme SEM-7 se négocient à Rs 200. Vous décidez de liquider la position de contrats à terme en rachetant les quatre contrats à terme SEM-7.

Les resultants de cette stratégie de hedging sont ci-dessous:

*Contrats à terme sur le Marché d'Actions - 1 juillet
Indice SEM-7 - 185 points*

*Portefeuille d'actions – Rs 1200
Vente de 4 contrats à terme SEM-7 à Rs 215
= 4 x Rs 215 = Rs 860*

1 septembre
Indice SEM-7 – 170 points

Portefeuille d'actions – Rs 1125
Perte non réalisée = Rs 75
Achat de 4 contrats à terme SEM-7 à Rs 200
= 4 X Rs 200 = Rs 800

Bénéfice sur contrats à terme = Rs 60 (860 - 800 = Rs 60). La perte dans la valeur de votre portefeuille d'actions a été compensée par le bénéfice fait sur la transaction de contrats à terme..

La stratégie de hedging a protégé la valeur de votre portefeuille de d'action. Si l'Indice SEM-7 était monté au cours de cette période, votre portefeuille d'action aurait augmenté en valeur; cependant une perte aurait été subie en liquidant votre position de contrats à terme. Le résultat global aurait été semblable - un bénéfice dans un instrument contrebalançant une perte dans l'autre.

Les contrats à terme SEM-7 pourvoient aussi une exposition démultipliée à l'évolution de l'indice sous-jacent. Les dépenses initiales engendrées par le trading de contrats à terme représente un pourcentage infime de la valeur globale du contrat. Donc, si le marché tend vers une croissance, le pourcentage des retours engendrés par le trading de contrats à terme sera significativement plus élevé que le pourcentage de l'évolution dans l'indice sous-jacent.

Example

Supposez que c'est en début de novembre et l'Indice SEM-7 est à 185 points et vous pensez que le marché montera au cours des prochaines semaines et vous décidez d'acheter des contrats à terme SEM-7. Le contrat de Décembre se négocie à Rs 215.

Deux semaines plus tard, l'indice est monté à 295 points et le contrat à terme de décembre négocie à Rs 319 et vous liquidez votre position en vendant le contrat à terme de décembre.

-Date : 1 novembre
Trade d'ouverture : Vous achetez le 1 contrat à terme SEM-7 de décembre
Niveau de l'Indice : 185 points
Prix des contrats à terme : Rs 215

-Date : 15 novembre
Trade de clôture : Vous vendez 1 contrat à terme SEM-7 de décembre
Niveau de l'Indice : 295points
Prix des contrats à terme : Rs 319
Bénéfice : Rs 104

Parce que les dépenses au moment de la transaction d'ouverture sont limitées à la marge initiale, le pourcentage de retour fait sur l'investissement est plus grand que l'évolution dans l'indice sous-jacent.

7. Les Risques encourus dans le trading de contrats à terme

Dans l'élaboration d'une quelconque stratégie pour les contrats à terme, il est important de considérer les risques du trading de contrats à terme. Ces risques incluent des pertes à effet de levier et des failles dans le hedging.

7.1. Pertes à effet de levier

L'exposition démultipliée fournie par des contrats à terme peut mener à des pertes substantielles. Au moment où la transaction s'ouvre, vos dépenses sont limitées à la marge initiale. Cela signifie que le retour de pourcentage, positif ou négatif, fait sur votre investissement initial est beaucoup plus grand que l'évolution dans l'indice sous-jacent. Si le marché se déplace contre vous, les pertes engendrées peuvent être substantielles.

Comme mentionné ci-dessus, le contrats à terme est un accord légal pour acheter ou vendre l'indice sous-jacent au prix convenu, peu importe le niveau de l'indice à maturité du contrat.

7.2. Failles dans le Hedging

Vous pouvez utiliser des contrats à terme sur indice pour vous protéger contre le risque d'une hausse ou d'une chute dans l'indice sous-jacent. En vendant des contrats à terme sur indice, vous pouvez protéger la valeur d'un portefeuille de stock. En achetant des contrats à terme sur indice, vous pouvez verrouiller le prix d'achat de l'indice à une date future donnée.

Le principe derrière l'utilisation de contrats à terme pour se protéger est qu'un bénéfice à un marché, dit le marché de contrats à terme, va engendrer une perte dans un autre marché, le marché d'actions.

Le succès de n'importe quelle stratégie de hedging dépend en partie de la précision avec laquelle la valeur des actions qui sont protégées suit les fluctuations de l'indice sous-jacent des contrats à terme. Ceci est plus souvent connu comme le risque de base.

Par exemple, vous pouvez vendre des contrats à terme SEM-7 pour verrouiller la valeur de votre portefeuille. Bien que votre portefeuille puisse contenir un certain nombre d'actions dans l'Indice de SEM-7, il ne va probablement pas évoluer conformément à l'indice. Le changement de valeur dans votre portefeuille ne peut pas être compensé exactement par le changement de la valeur de contrats à terme. Cela peut être en votre faveur ou contre vous.

Vous devez aussi considérer la somme que vous voulez protéger. La valeur du portefeuille que vous voulez protéger ne peut pas égaler un nombre exact de multiples de contrats à terme. Vous devrez donc choisir entre une légère sur-protection et une légère sous-protection de votre position physique. De nouveau, cette non-conformité peut être en votre faveur, ou contre vous, dépendant de l'évolution du marché.

8. Le Coût du trading des contrats à terme

Lors du trading des contrats à terme, vous ne payez pas la valeur globale du contrat. Au lieu de cela vous payez une marge initiale, qui est un petit pourcentage de la valeur (environ 7%) du contrat. De ce fait, les contrats à terme sont généralement une façon efficace de faire le trading d'un indice.

Des courtiers, le SEM, le CDS et le FSC prélèveront des honoraires de transaction sur chaque transaction qui est exécuté sur le marché de contrats à terme d'une façon identique quant aux opérations sur le Marché Officiel et le DEM. Ceci sera fait ainsi :

Valeur de Transation(Rs)	Société de Courtage Valeurs (%)	de SEM (%)	FSC (%)	CDS (%)	Somme requise pour la répartition (%)
Pas plus de 3 millions	0.75	0.25	0.05	0.20	1.25
Plus de 3 millions mais pas plus de 6 millions	0.70	0.25	0.05	0.15	1.15
Plus de 6 millions but pas plus de 10 millions	0.60	0.25	0.05	0.15	1.05
Plus de 10 millions	0.50	0.25	0.05	0.10	0.90

9. Glossaire

“**Bid or Ask**” : un ordre d’achat ou de vente pour effectuer une transaction d’achat ou de vente, effectué par un Opérateur ATS dans le Order Book, dans le respect de Contrats à terme négociés à SEM.

“**Business Day**” : le jour à laquelle le trading de titres est fait à la Bourse, à savoir, les lundis aux vendredis, sauf pour les jours fériés et les jours déclarés par SEM comme congés d'affaires.

“**Closing Price**” : le prix d’un contrat à terme déterminé à la clôture du marché et le prix d’un contrat à terme sur la dernière transaction lors d’une session de trading.

“**Contract Class**” : la catégorie comprenant toutes les séries des contrats à terme qui ont le même sous-jacent et qui répondent au même norme.

“**Contract Series**” : les contrats à terme qui répondent à une norme de SEM, ayant le même sous-jacent et la même date d’échéance.

“**Contract Size**” : la taille standard d’un contrat à terme donné, déterminé par SEM et dont on fait mention and les spécificités des contrats et c’est la position ouverte qui correspond à un contrat à terme.

“**Contract Specifications**” : les principales caractéristiques d’un contrat à terme et comprend, *inter alia*, particulars of the Underlying, basis of quotation, Tick Size, Contract Size, Delivery Months, Last Trading Day, Expiry Date, first trading day of a new series, daily settlement price, final settlement price, settlement method, margin requirements and Trading Hours.

“**Corporate Actions**” : comporte mais ne se limite pas aux dividendes, primes, droits, l’émission des titres dus au fractionnement de l’action, à la consolidation, à la conversion, à la subdivision, aux schémas de fusion/rupture, et à la restructuration du capital.

“**Delivery month**” : le mois durant lequel le contrat à terme vient à échéance.

“**Expiry Date**” : le jour auquel le cours du contrat à terme final qui sera réglé est déterminé.

“**Futures**” or “**Futures Contract**” means un engagement legal pour vendre ou acheter le titre ou l’indice sous-jacent à une date future connue à un prix fixé au moment de la transaction où le mode et la méthode de paiement est établi par le contrat.

“**Investment Dealer**” : a le même sens que dans l’Act et auquel le SEM a donné le droit d’entrer des ordres dans ATS bids and des offres pour les titres échangés à la Bourse.

“**Last Trading Day**” : le jour jusqu’auquel et auquel un contrat à terme est disponible pour le trading.

“**Long Position**” dans un contrat à terme: obligations d’achat remarquables en relation avec un contrat à terme permis à tout moment. Un Long Position est représenté par une quantité positive dans un Securities Account en relation avec un contrat à terme.

“**Margin**” : la garantie déposée par un Participant au CDS or par un client au Participant.

“**Market Information Sheet**” : les résultats quotidiens du marché en relation avec les transactions boursières, publiés par le SEM.

“**Open Position**” : un Long Position ou un Short Position dans un Futures Contract qui est égal au nombre de Futures Contracts achetés moins le nombre de Futures Contracts vendus, multiplié par le Contract Size.

“Order Book” : Est l'endroit dans l'ATS où les commandes sont acheminés, enregistrés et mis en correspondance. Les commandes, qui sont acceptés par le système et non immédiatement correspondu, sont enregistrés dans le Order Book et classés dans la priorité de prix/temps. Il montre des Bids et Asks où le Bid représente la quantité agrégée de Contrats à terme pour chaque prix d'achat et Ask représente la quantité agrégée de Contrats à terme pour chaque prix de vente.

“Reference Price” in respect of a Futures Contract on a single Security means its last Closing Price or its adjusted Closing Price to account for Corporate Actions in respect of the Underlying Security or its previous day's Theoretical Price if there was no trade in the Futures Contract on the previous day. For a Futures Contract on an index, the Reference Price shall be its last Closing Price or its previous day's Theoretical Price if there was no trade in the Futures Contract on the previous day.

“Short Position” dans un contrat à terme : obligations de vente remarquables en relation avec un contrat à terme permis à tout moment. Un Short Position est représenté par une quantité négative dans un Securities Account en relation avec les contrats à terme.

“Theoretical Price” d'un contrat à terme à un jour donné signifie le prix d'un contrat à terme calculé ainsi: $F = S \times e^{rt}$

où:

F= Prix théorique d'un contrat à terme

S= Prix/Valeur de clôture d'un Underlying en ce jour

r = Repo rate de la Banque de Maurice

t = nombre de jours jusqu'à échéance/365

“Trade” : toutes les transactions de vente et d'achat effectuées par les Investment Dealers sur la Bourse par le biais de l'ATS.

“Trading Hours” : les heures d'un Business Day when la Bourse est ouverte pour le trading ou sinon les heures spécifiées par le SEM.

“Underlying” un taux de référence auquel les contrats à terme peuvent être négociés de temps en temps sur la Bourse.

“Volume Weighted Average Price” d'un titre à un jour donné : la somme en valeur négociée sur pour un titre sur l'Equity Board en ce jour divisée par le volume global négocié.

Déclinaison de toute Responsabilité

Les informations fournies sont pour des fins éducatifs et ne font pas objet de conseil sur les produits financiers. Vous devez prendre conseil auprès de votre courtier avant de prendre des décisions financières. Bien que la Bourse de Maurice (SEM) ait fait tout son possible pour s'assurer de l'exactitude des informations à la date de la publication, SEM ne donne pas de garantie ou de représentation quant à l'exactitude, la fiabilité ou la perfection des informations. À la mesure permise conformément à la loi, SEM et ses salariés, ne sera responsable d'aucune perte ou dégâts engendré par quelque façon (y compris par voie de négligence) d'ou dans le rapport avec aucunes informations fournies ou omises ou de n'importe quel acte ou abstinence d'agir dans la confiance à ces informations.

Aucune partie de ce Livret ne peut être copiée, reproduite, publiée, stockée entièrement ou partiellement dans un système de récupération ou transmise sous n'importe quelle forme ou par n'importe quels moyens sans la permission écrite antérieure du SEM.

Edition imprimé Mars 2010.

© Copyright 2010 The Stock Exchange of Mauritius Ltd (SEM). All rights reserved 2010

4th Floor, One Cathedral Square Building
16, Jules Koenig Street, Port Louis, Mauritius.
Website: www.stockexchangeofmauritius.com